###### ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 29 MARS 2022**

**à 20 heures 30**

**à l’Hôtel de Ville – Salle du Conseil**

avec l'ordre du jour suivant :

**Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2021**

**SERVICE FINANCES**

1. Budget principal – Approbation du compte de gestion de l’exercice 2021
2. Budget principal – Approbation du compte administratif de l’exercice 2021
3. Budget principal – Affectation du résultat de l’exercice 2021
4. Fixation des taux des impôts locaux pour l’année 2022
5. Budget principal – Adoption du budget primitif 2022

**SERVICE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

1. Attribution de subventions de fonctionnement de moins de 10 000 € aux associations au titre de l’année 2022
2. Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’Association des Familles au titre de l’année 2022
3. Attribution d’une subvention de fonctionnement à V2i au titre de l’année 2022
4. Attribution d’une subvention au Trait d’union de Verrières-le-Buisson (TUVB) au titre de l’année 2022

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

1. Création et suppression de postes

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

1. Approbation du rapport de la Commission locale d’évaluation des compétences transférées (CLECT) du 9 février 2022

**SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES**

1. Avenant n° 2 au marché n° 1182 relatif au nettoyage et à l’entretien des bâtiments communaux
2. Demande de dérogation à la règle du repos dominical des salariés sollicitée par l’association syndicale des copropriétaires du Clos de Verrières

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

1. Transfert au Sigeif de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) – Approbation de la première convention particulière pour la création, l’entretien et l’exploitation d’IRVE – Reprise des bornes Autolib’
2. Convention entre l’ALEC (Agence locale de l’énergie et du climat) Ouest Essonne et la commune de Verrières-le-Buisson

**SERVICE URBANISME**

1. Contractualisation dans le cadre du dispositif de l’Aide à la relance de la construction durable
2. Classement de la parcelle AD 225 dans le domaine public routier communal

**SERVICE CULTUREL**

# Assises de la Jeunesse - favoriser l’accès à la culture des jeunes : le tarif réduit pour les jeunes jusqu’à 18 ans et possibilité d’utiliser le pass culture à l’Espace Bernard Mantienne

**SERVICE JEUNES**

1. Demande de renouvellement de labellisation du Point information jeunesse en tant que structure information jeunesse par le réseau Info jeune, pour une durée de 3 ans

**SERVICE SCOLAIRE**

1. Détermination de la participation familiale des classes transplantées des écoles Honoré d’Estienne d’Orves et David Régnier-Paul Fort

**DÉCISIONS DU MAIRE**